

FICHE DE SECURITE

Page 1

Imprimée 11/fev/94
Révisée 05/jun/00

SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT

Fabricant : Powermaster Hobby Products, Inc. Tel pour infos : 800-847-9086
P. O. Box 650 Tel pour urgences: 800-424-9300
Elgin, Tx. 78621 International: +1 703-527-3887

Classes de risques: Santé – 2
Feu – 3
Reactivité – 0

Aucun -> Extreme
0 ----- > 4

Classe de Produit:
Nom commercial : POWERMASTER Model Engine Fuel
Code Produit : PM Fuel
Numéro CAS : N/A – Mélange

SECTION II – COMPOSANTS

Composant	CAS #	Masse %	ACGIH/TLV	OSHA/PEL	mm HG
Methanol	67-56-1	> 75	200 ppm STEL 250ppm	200 ppm 250 ppm	97.7 @ 68F
Alkylube	25322-68-3	0-23	N.E. STEL N.E.	N.E. N.E.	N/AV
Huile de ricin	8001-79-4	0-29	N.E. STEL N.E.	N.E. N.E.	N/AV N/AV
Nitroethane	79-24-3	0-5	100 ppm STEL N.E.	100 ppm N.E.	20.9 @ 77F
Nitromethane	75-52-5	0-70	100 ppm	100 ppm	36.7 @ 77F

Tous les composants de ce produit sont listés dans l'inventaire T.S.C.A. N.E. = Non Etabli.

SECTION III – DONNEES PHYSIQUES

Plage d'ébullition: 145 – 237 Deg. F. Densité des vapeurs: plus Lourdes que l'air
Taux d'évaporation: 4136 x n-Butyl Acetate Densité du liquide: plus léger que l'eau
Volatiles – Vol % 65 – 88 Masse % 60 – 85 7.02 – 8.8 lbs.
Gravité spécifique – Moyenne 0.84274
Apparence: Liquide transparent incolore, Rouge, Bleu ou Vert.

SECTION IV – DONNES DE RISQUES DE FEU ET EXPLOSIONS

Inflammabilité – Class 1-B Point éclair : 54 F TCC LEL: N/D UEL: N/D
VECTEUR D'EXTINCTION:
Dioxyde de carbone CO2 – Poudre – Mousse – Brouillard d'eau.
Utiliser de l'eau pour refroidir les matériaux exposés au feu.

SECTION IV – DONNES DE RISQUES DE FEU ET EXPLOSIONS (suite)

PROCEDURES SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LE FEU :

Utiliser un appareil respiratoire autonome intégral fonctionnant en surpression. Ne pas diffuser de l'eau contenant du liquide pour refroidir.

RISQUES INHABITUELS DE FEU 7 ET EXPLOSION :

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager au sol jusqu'à une source d'ignition distante. Les sources d'ignition incluent les briquets, cigarettes, chauffages, moteurs électriques, étincelles d'interrupteurs, décharges électrostatiques. Les diffusions ou pulvérisations peuvent être inflammable à des températures inférieures au point éclair.

ATTENTION: Ne jamais utiliser de chalumeau sur des récipients vides! Les vapeurs résiduelles contenues dans le récipient vide peuvent exploser.

=====

SECTION V – DONNEES SUR LES RISQUES SANITAIRES

NIVEAU D'EXPOSITION TOLERE

Pas de seuil de tolérance (TLV) établi.

L'ACGIH recommande un TLV pour le Methanol de 200 ppm (peau).

EFFETS DE LA SUREXPOSITION

Yeux: Peut causer de fortes irritations, rougeurs, larmoiments, vision trouble.

Peau: Le contact prolongé ou répété peut provoquer des irritations modérées, un dessèchement ou dermatose. Les personnes ayant déjà des troubles de la peau peuvent être plus susceptibles de subir ces troubles.

Inhalation: l'inhalation excessive des vapeurs et/ou des brouillards peuvent causer une irritation, des nausées, des incapacités, des sensations de fatigue, des maux de tête, des pertes de conscience et même l'asphyxie.

Ingestion: peut créer des irritations gastro-intestinales, des nausées, des vomissements, des diarrhées, la cécité et la mort.

PREMIER SECOURS :

Yeux: Rincer à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières; porter rapidement à l'examen d'un médecin.

Peau: Laver immédiatement avec de l'eau et du savon, retirer rapidement les vêtements contaminés, laver les vêtements avant de les réutiliser.

Inhalation : porter la personne affectée au grand air. Si le sujet éprouve des difficultés à respirer, lui administrer de l'oxygène. Si la respiration est arrêtée, administrer la respiration artificielle. Garder le sujet au chaud et au calme, et appeler un médecin.

Ingestion : Boire immédiatement 2 verres d'eau et provoquer le vomissement.

NOTE AU MEDECINS: Ce produit contient du méthanol. Le méthanol est métabolisé en formaldéhyde et acide formique. Ces métabolites peuvent causer l'acidose métabolique, des troubles visuels et la cécité. Comme le métabolisme est requis pour les symptômes toxiques, leur apparition peut être retardée de 6 à 30 heures après l'ingestion. L'éthanol utilise le même cheminement métabolique et a été utilisé comme antidote. Le méthanol est évacué par hémodialyse.

=====

SECTION VI – DONNES SUR LA REACTIVITE

STABILITE: () Instable (x) Stable

POLYMERISATION ALEATOIRE : () Peut arriver (x) Ne peut arriver.

IMCOMPATIBILITE: Eviter le contact avec de forts agents oxydants.

CONDITIONS A EVITER: Tenir éloigné de la chaleur, étincelles et flamme ouverte.

PRODUITS ALEATOIRES ISSUS DE LA DECOMPOSITION: Peut former du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone, des hydrocarbonés divers, etc.

=====
SECTION VII – PROCEDURES EN CAS DE DERVERSEMENT OU FUTES
=====

ETAPES A ENTREPRENDRE DANS LE CAS OU LE PRODUIT EST RENVERSE OU ETALE :

FAIBLE PERTES: Tenir à l'écart de toute source d'ignition (électricité, surfaces chaudes, etc.), et éponger avec un matériau absorbant.

FORTES PERTES : Contenir les pertes pour éviter l'absorption dans les égouts, caniveaux et drains. Ventiler et détourner le trafic de la zone contaminée. Nettoyer avec in matériau absorbant ou aspirer vers un container fermé.

METHODE D'ELIMINATION:

La quantité de produit récupéré doit être conditionnée, étiquetée, transportée, stockée et éliminée en accord et conformité avec la législation et avec les mesures de sécurité applicables.

=====

SECTION VIII –INFORMATIONS SUR LES PROTECTIONS SPECIFIQUES
=====

PROTECTION DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE:

Si le TLV du produit est dépassé, un équipement respiratoire agréé par la NIOSH/MSHA est recommandé en l'absence de contrôle environnemental dédié. La réglementation OSHA permet également l'utilisation d'autres appareils respiratoires NIOSH/MSHA sous des conditions spécifiques (consulter votre fournisseur d'équipement de sécurité).

Des contrôles techniques et administratifs devraient être renforcés pour réduire l'exposition. Choisissez des appareils respiratoires basés sur la concentration du contaminant dans l'air, adhérant au 29 CFR 1910.134.

VENTILATION:

Fournir en ventilation mécanique suffisante (évacuation générale et/ou locale) pour limiter l'exposition en dessous du TLV.

GANTS DE PROTECTION:

Utiliser des gants de protections chimique pour les contacts prolongés.

PROTECTION DES YEUX :

L'utilisation de lunettes de protection anti-éclaboussures en accord avec les normes OSHA est recommandée; toutefois l' OSHA autorise également l'utilisation d'autres types de lunettes (consulter votre fournisseur d'équipement de sécurité).

AUTRES EQUIPEMENTS DE PROTECTIONS :

Chaussures, tabliers résistants au agressions chimiques sont fortement recommandés durant les expositions prolongées.

=====

SECTION IX – PRECAUTIONS SPECIALES
=====

PRECAUTIONS A PRENDRE POUR LA MANIPULATION ET LE STOCKAGE :

Les récipients « vides » contiennent des résidus (liquides et/ou vapeurs) et sont dangereux. **NE PAS PRESSURISER, COUPER, SOUDER, BRASER, PERCER, PONCER, OU EXPOSER DE TELS CONTENANTS A LA CHALEUR, LA FLAMME OUVERTE, LES ETINCELLES, OU AUTRE SOURCE D'IGNITION, ILS PEUVENT EXPLOSER ET CAUSER DES BLESSURES ET/OU LA MORT.**

Garder le produit à l'écart de toute source de chaleur, étincelles, briquette, électricité statique, et flamme ouverte. Garder les contenants fermés.

AUTRES PRECAUTIONS:

Les employés doivent appliquer une bonne hygiène personnelle et laver plusieurs fois par jours les zones de leur peau qui peuvent avoir été exposées, et toujours laver leurs vêtements contaminés avant de les reporter.

COMMENTAIRES ADDITIONNELS:

DOT Classe de risqué : 3

DOT Nom de transport: Liquide inflammable, Toxic, N.O.S. (Contient du Methanol and Nitromethane).

DOT I.D. No. UN 1992

Groupe d'emballage : II

Les informations présentées ici sont tenues pour factuelles. Elles sont issues du travail et des avis des personnes considérées comme experts qualifiés. Toutefois, rien de ce qui est mentionné dans ce document ne peut pris pour garantie légale, de laquelle Powermaster Hobby Products, Inc se délie.

L'utilisateur se doit d'étudier toutes les recommandations dans le contexte spécifique dans lequel il souhaite l'utiliser pour déterminer s'il est applicable

=====
SECTION X –INFORMATION LEGALES ADDITIONNELLES
=====

SARA TITLE III SECTION 313:

Ce produit contient les composants toxiques suivants qui sont listés dans la section 313 du Emergency Planning and Community Right to Know Act of 1986 et du 40 CFR 372:

CAS #	NOM	POURCENTAGE EN MASSE
67-56-1	Methanol	50-75

PROPRIETE 65 (CARCINOGENE)

ATTENTION : Ce produit contient un composant qui est connu dans l'état de Californie pour provoquer le cancer.

CAS #	Dénomination
■	Aucune

PROPRIETE 65 (TERATOGENE)

ATTENTION : Ce produit contient un composant qui est connu dans l'état de Californie pour provoquer des fausses couches ou des atteintes au système de reproduction.

CAS #	Dénomination
■	None

PROPRIETE 65 (CARCINOGENE ETTERATOGENE)

ATTENTION : Ce produit contient un composant qui est connu dans l'état de Californie pour provoquer le cancer et des fausses couches ou des atteintes au système de reproduction.

CAS #	Dénomination
■	None